

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Résidence du Cégep de Saint-Félicien certifiée Novoclimat : un grand pas régional dans la voie du développement durable

Québec, le 16 novembre 2006. – C'est avec un immense plaisir que l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec a attribué, le 16 août dernier, la certification Novoclimat aux six appartements de quatre chambres réalisés au Cégep de Saint-Félicien. Ce type de projet est d'ailleurs lié directement aux objectifs de développement durable que vise le cégep.

Grâce à cette première, le cégep est en mesure d'offrir aux étudiants des chambres d'une qualité de construction supérieure assurant un confort remarquable. Cette initiative du cégep a été rendue possible en partie grâce aux sommes amassées lors d'une campagne de financement de la Fondation du Cégep de Saint-Félicien. La Fondation avait aussi comme objectif, en parrainant ce projet, d'intéresser les jeunes à venir étudier en région.

Le cégep est reconnu pour ses préoccupations environnementales, ce qui constitue pour lui une véritable marque de commerce régionale et une vitrine ouverte sur ses réalités axées sur les techniques du milieu naturel et la technologie de la transformation des produits forestiers. En s'inscrivant au concept Novoclimat, la Résidence du Cégep de Saint-Félicien répond aux plus hauts standards de qualité tout en procurant des économies d'énergie, un confort et un environnement sain à ses occupants.

L'Agence de l'efficacité énergétique est donc fière de compter parmi les participants à son concept Novoclimat une institution aussi engagée dans une démarche de développement durable que le Cégep de Saint-Félicien. D'ailleurs, il est le premier établissement collégial de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le deuxième au Québec à avoir obtenu l'attestation de performance « ICI ON RECYCLE », une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec soulignant les efforts implantés permettant la gestion responsable des matières résiduelles.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.

– 30 –

Source : Martin Cardinal
Conseiller en communication marketing
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036

